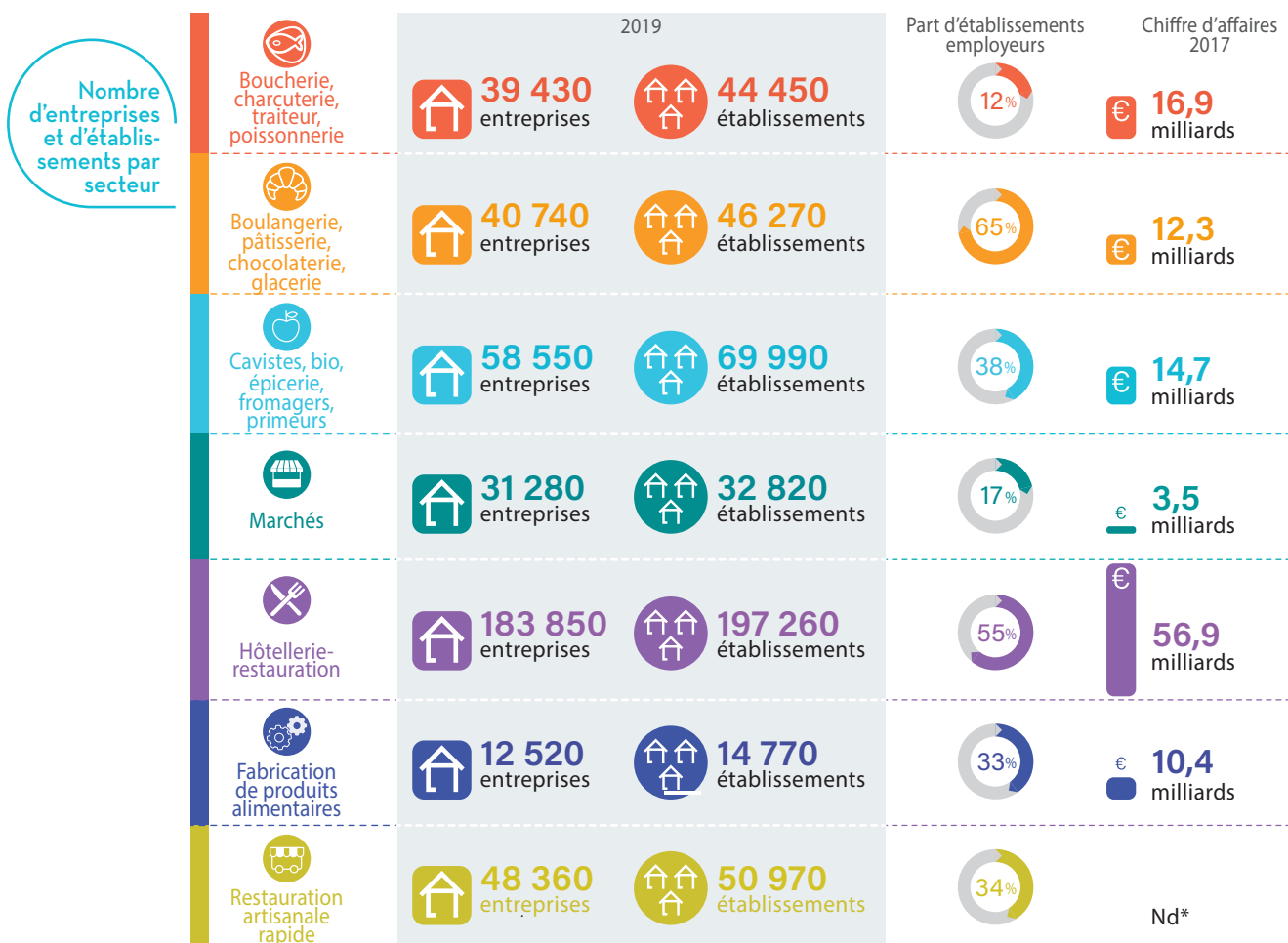


## 415 000 ENTREPRISES ALIMENTAIRES DE PROXIMITÉ

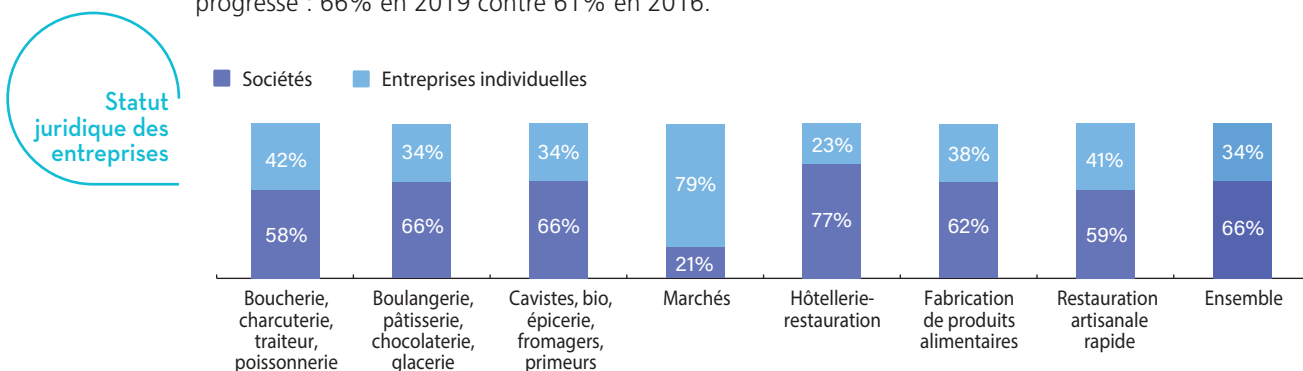
En 2019, le nombre d'entreprises alimentaires de proximité est de 415 000, soit environ 456 500 établissements. Le nombre d'entreprises est en progression de 3% par rapport à 2018, une hausse portée par tous les secteurs. La moitié environ des établissements emploie des salariés.



Source: INSEE, Dénombrement des entreprises et des établissements au 1er janvier 2019. Traitement ISM.

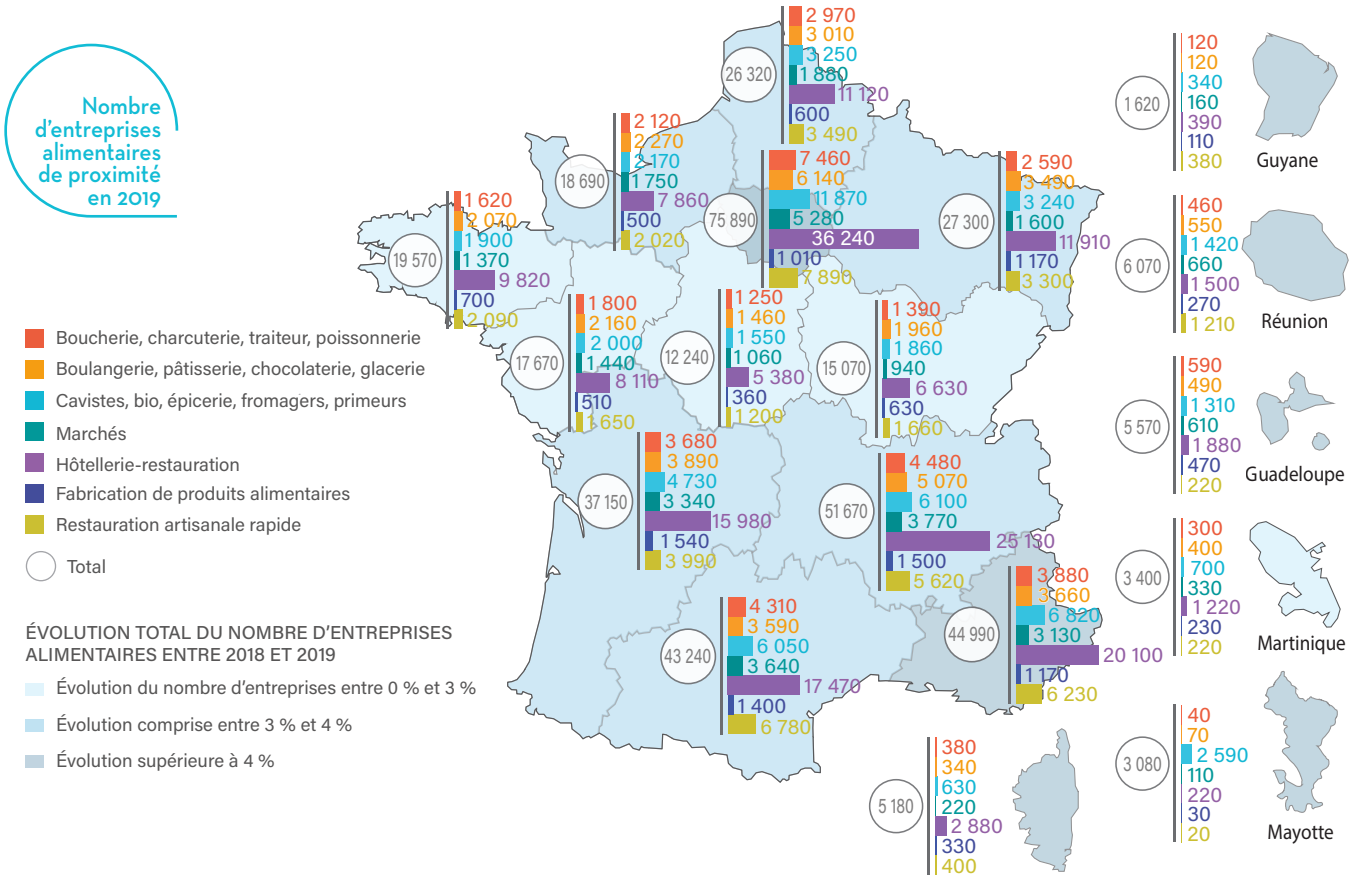
## RÉGIME JURIDIQUE : 66% DE SOCIÉTÉS, 34% D'ENTREPRISES INDIVIDUELLES

La majorité des entreprises est structurée en société (sauf dans les activités sur marché). La part des sociétés progresse : 66% en 2019 contre 61% en 2016.



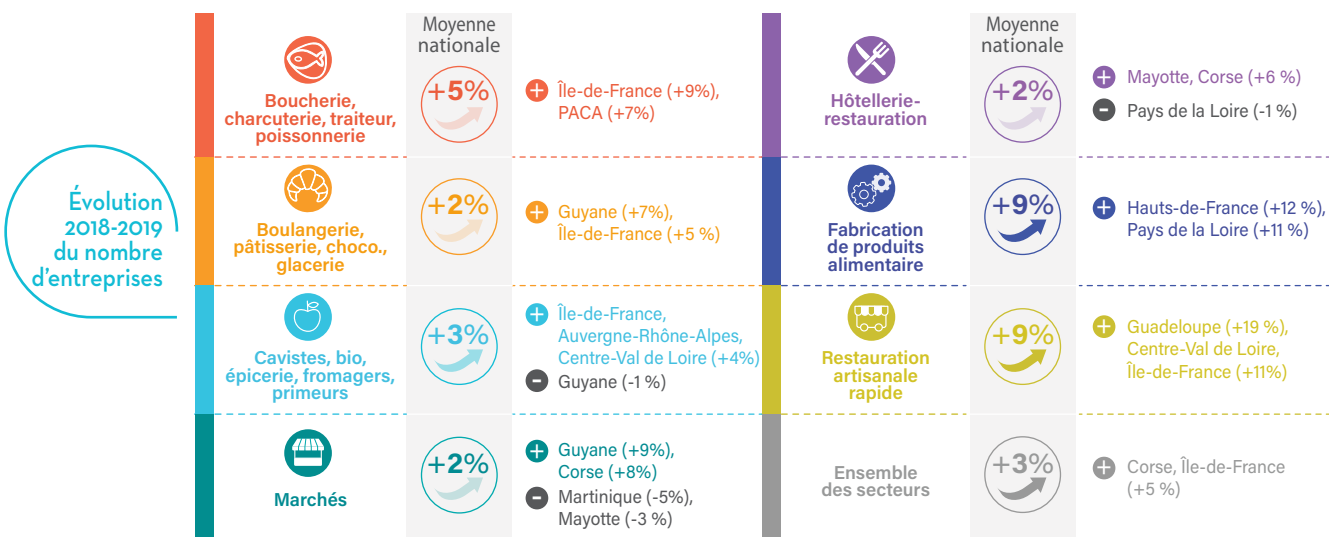
Source: INSEE, Dénombrement des entreprises au 1er janvier 2019. Traitement ISM.

## RÉPARTITION RÉGIONALE DES ENTREPRISES ALIMENTAIRES DE PROXIMITÉ



Source : INSEE, Dénombrement des entreprises au 1er janvier 2019. Traitement ISM.  
 NB : les données sont arrondies, la somme des secteurs peut ne pas correspondre au total.

## UNE PLUS FORTE HAUSSE DU NOMBRE D'ENTREPRISES EN ÎLE-DE-FRANCE ET DANS LA MOITIÉ SUD DU TERRITOIRE

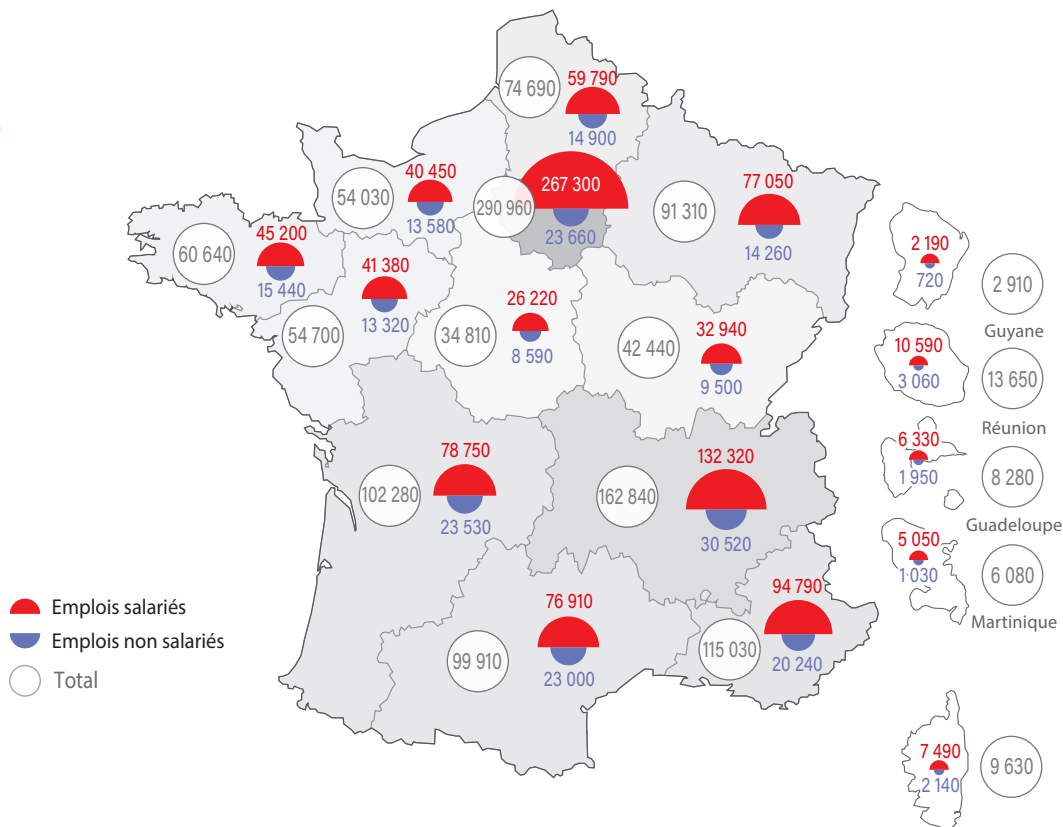


Source : INSEE, dénombrement des entreprises 2019. Traitement ISM.

## 222 300 EMPLOIS NON SALARIÉS, 1 005 000 EMPLOIS SALARIÉS (HORS APPRENTIS ET STAGIAIRES)

Les entreprises alimentaires de proximité comprennent en 2019, 222 300 emplois non salariés et 1 005 000 emplois salariés. L'emploi salarié progresse dans toutes les régions. En plus des DOM, la croissance la plus forte est enregistrée dans les régions de Normandie (+5,3 %), Occitanie (+5,2 %) et PACA (+5 %).

Actifs des entreprises alimentaires de proximité en région en 2019



Sources : ACOSS-URSSAF, emplois salariés des établissements employeurs au 31 décembre 2019 (hors apprentis et stagiaires). ACOSS-Sécurité sociale des indépendants, ensemble des comptes actifs (dont conjoints collaborateurs et micro-entrepreneurs) en 2019.

N.B. : les données sont arrondies, la somme des secteurs peut ne pas correspondre au total – les données de la fabrication artisanale de plats à emporter (5610C) ne sont pas disponibles.

## 1 005 000 EMPLOIS SALARIÉS, 42 000 EMPLOIS CRÉÉS EN 2019

Évolution 2018-2019 des emplois salariés

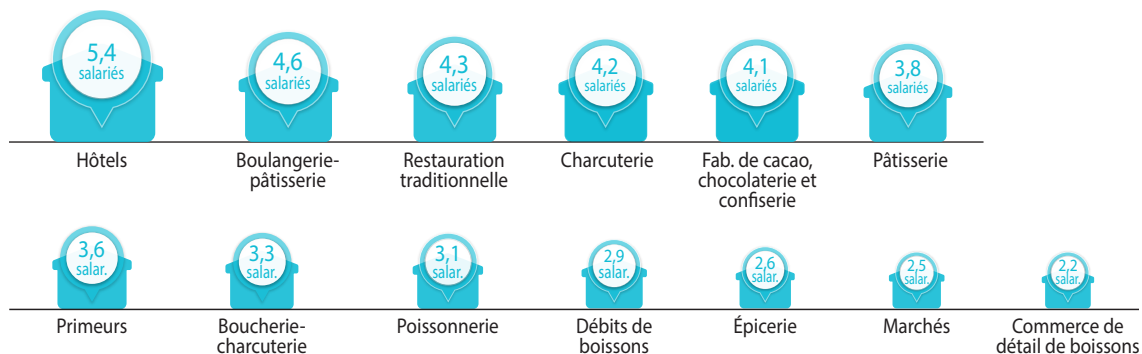
Secteurs	2018	2019	Emplois créés
Boucherie, charcuterie, traiteur, poissonnerie	82 960	84 550	+ 1 590
Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, glacerie	148 590	155 540	+ 6 950
Cavistes, bio, épicerie, fromagers, primeurs	67 040	71 700	+ 4 660
Marchés	14 530	15 170	+ 640
Hôtellerie-restauration	630 140	657 330	+ 27 190
Fabrication de produits alimentaires	19 470	20 430	+ 960
<b>TOTAL</b>	<b>962 720</b>	<b>1 004 730</b>	<b>+ 42 010</b>

Source : ACOSS-URSSAF – emplois salariés au 31 décembre, hors apprentis et stagiaires. Les données de la fabrication artisanale de plats à emporter (5610C) ne sont pas disponibles. Traitement ISM.

## UNE TAILLE MOYENNE D'ENTREPRISES EN HAUSSE DEPUIS 10 ANS

En 2019, on compte près de 4 salariés en moyenne par établissement employeur (pour les établissements de moins de 20 salariés). Cette taille est tendanciellement en hausse dans la plupart des secteurs.

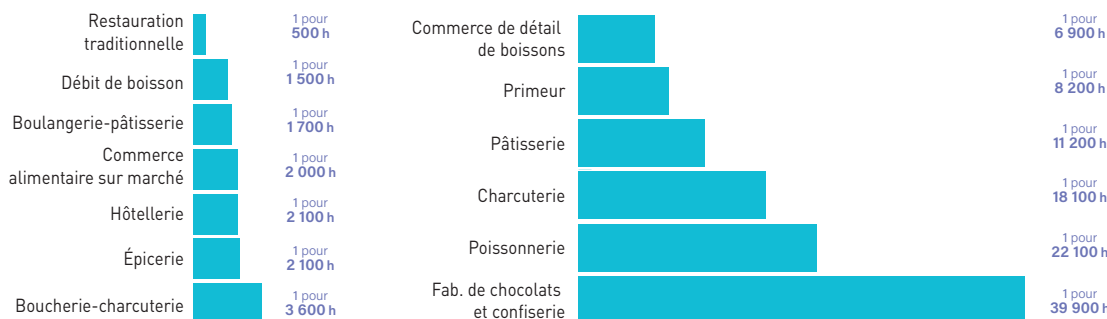
Nombre moyen  
de salariés par  
établissement



Source : ACOSS-URSSAF, emplois salariés au 31 décembre 2019 dans les établissements de moins de 20 salariés, hors apprentis et stagiaires.

Les activités les plus répandues dans les territoires sont la restauration traditionnelle (1 établissement pour 500 habitants), les débits de boisson (1 pour 1 500) et les boulangeries-pâtisseries (1 pour 1 700). Le tissu des activités de fabrication est moins dense (pour ce qui concerne la fabrication de chocolats et confiserie, 1 établissement pour 39 900 habitants).

Maillage  
territorial



### Périmètre d'études

Entreprises de moins de 20 salariés (\* ensemble des entreprises) des activités suivantes et leurs apprentis :

- Boucherie, charcuterie, traiteur, poissonnerie : 1011Z, 1012Z, 1013A, 1013B, 1020Z, 4722Z (\*), 4723Z (\*), 5621Z (\*)
- Boulangerie-pâtisserie-chocolaterie-glacierie : 1052Z, 1071C (\*), 1071D (\*), 1082Z
- Cavistes, bio, épicerie, fromagers, primeurs : 4711B, 4721Z, 4724Z, 4725Z, 4729Z
- Marchés : 4781Z
- Hôtellerie-restauration : 5510Z (\*), 5610A (\*), 5630Z (\*).
- Fabrication de produits alimentaires : 1031Z, 1032Z, 1039A, 1039B, 1041A, 1041B, 1042Z, 1051A, 1051B, 1051C, 1051D, 1061A, 1061B, 1062Z, 1071A, 1072Z, 1073Z, 1081Z, 1083Z, 1084Z, 1085Z, 1086Z, 1089Z, 1091Z, 1092Z, 1101Z, 1102A, 1103Z, 1104Z, 1105Z, 1106Z, 1107A, 1107B
- Restauration artisanale rapide : 5610C

Le chiffre d'affaires est estimé à partir du CA des entreprises artisanales du secteur (données DGE) ou à partir du CA de l'ensemble des entreprises pour les codes (\*) données INSEE.

Les traitements statistiques sont réalisés par l'Institut Supérieur des Métiers.